

# Lili Productions

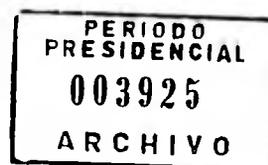
## MESSAGE TELECOPIE

Paris, le 11 / 09 / 90

Fax No: 19.56.2 697 06 05

- pour la société : PALACIO LA NOVEDA
- à l'attention de : MADAME PILAR DELASCO
  
- de la part de : ISABELLE THOMAS
- objet : film "droits de l'homme"
- nombre de feuillets (y compris celui-ci) : 8

# Lili Productions



Palacio la Moneda  
A l'attention de Madame P'ilar Delasco  
fax : 19 56 2 697 06 05

Paris, le 11 septembre 1990

*concerne : film de la déclaration universelle des droits de l'homme*

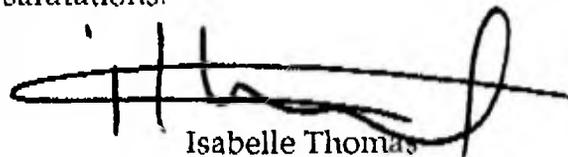
Madame,

Sur les conseils de Madame Carolina Rossetti de l'Ambassade du Chili à Paris, nous nous permettons de renouveler notre demande quant à la participation de Son Excellence le Président Patricio Alwin au film que nous produisons sur la déclaration universelle des droits de l'homme.

Le principe du film est de faire lire les 30 articles de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 à 30 chefs d'états ou de gouvernements, chacun d'eux lisant dans leur langue le préambule et trois articles. Ce film soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères est destiné à être diffusé en France sur Canal + et sur les chaînes des pays participants. C'est un témoignage devant l'histoire et les hommes de l'attachement des pays concernés au respect des droits de l'homme. Monsieur François Mitterrand s'intéresse personnellement à cette production et a ainsi lu le premier article de la déclaration. Vingt neuf autres chefs d'états ont d'ores et déjà été filmés.

Le Président Alwin nous a donné son accord de principe depuis plusieurs mois. Mais hélas nous n'avons toujours pas reçu la cassette du tournage que son entourage nous avait promis d'effectuer en temps voulu. Nous tenons à insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une interview mais de la lecture du préambule et de trois articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette lecture ne dépassera pas plus de 15 minutes. Aujourd'hui le film touche à sa fin puisque nous n'avons plus qu'un seul chef d'Etat à filmer. Nous sommes certains que vous mesurez l'urgence et l'importance que revêt pour nous la participation du président Alwin dans ce vidéogramme.

Avec l'honneur que nous vaut votre soutien,  
Nous vous prions de recevoir, Madame, nos sincères salutations.



Isabelle Thomas  
chargée de production

P.J : - dossier du film  
- liste des pays participants

SARL au capital de 50.000 F 53, rue de Ponthieu - 75008 Paris - ☎ 43 59 25 14

Fax 43 59 74 51 - RC PARIS B 31992248000011 CODE APE 8602

**lecture de la déclaration universelle des droits de l'homme  
liste des pays ayant donné leur accord officiel :  
chefs d'état ou de gouvernement filmés à ce jour**

- Lituanie
- Bulgarie
- France
- Espagne
- Chypre
- Philippines
- Australie
- Cap Vert
- Ile Maurice
- Mozambique
- Sénégal
- Tunisie
- Belgique
- Danemark
- Islande
- Luxembourg
- Malte
- Pologne
- Portugal
- Costa Rica
- Equateur
- Nouvelle Zélande
- Vénézuela
- Uruguay
- Madagascar
- RDA
- Pakistan
- Tchecoslovaquie
- Norvège

Mr Vitautas Landsbergis  
Mr Jelio Jeleu  
Mr F. Mitterrand  
Mr Felipe Gonzales  
Mr G. Vassiliou  
Mme C. Aquino  
Mr R. Hawke  
Mr A. M. Pereira  
Mr V. Ringadoo  
Mr J.A. Chissano  
Mr Abdou Diouf  
Mr A. Ben Ali  
Mr W. Martens  
Mr P. Schlueter  
Mme V. Finnbogadottir  
Mr J. Santer  
Mr E. Fenech Adami  
Mr W. Jaruzelski  
Mr M. Soares  
Mr O. Arias Sanchez  
Mr R. Borja  
Mr David Lange  
Mr Carlos Andres Perez  
Mr José Maria Sanguinetti  
Mr Didier Ratsiraka  
Mr Gerlach  
Mme Benazir Bhutto  
Mr Vaclav Havel  
Mr Jan P. Syse

attendons l'accord officiel de

- RFA
- Canada

au 30 août 1990

déclaration universelle  
des droits de l'homme

• Une co-production Canal + / Lili Productions

• Producteur délégué

Lili Productions

Joël Foulon

tél : 43 59 25 14

• Producteur associé

Productions Berthemont

Frédéric Vieille - Véronique Colucci

tél : 43 35 52 75

Lili Productions - SARL - 53, rue de Ponthieu - 75008 Paris

☎ 43 59 25 14 - telex : LILIPRO 643461 F - fax : 43 59 74 51

PRÉSIDENCE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

PARIS, le 10 février 1989

LE PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la célébration du Bicentenaire de la Révolution Française, vous m'avez soumis votre projet de vidéogramme concernant la lecture par un certain nombre de Chefs d'Etat ou de Gouvernement de chacun des articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Vous me proposez de procéder à la lecture de l'article 1.

C'est bien volontiers que j'accepte de participer à cette réalisation.

Vous voudrez bien contacter mon Cabinet pour convenir avec lui des modalités pratiques de cet enregistrement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées - et mes fidèles pensées.

*François Mitterrand*

François MITTERRAND

Madame COLUCCI

Monsieur FOULON

## **COMMEMORATION DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME**

Emission de télévision à diffuser dans tous les pays concernés dans le courant de l'année 1990.

L'accent est mis sur le message universel de la déclaration des droits de l'homme de 1948.

### **PRINCIPE**

Chaque Président ou chef de gouvernement des nations désireuses de participer à l'émission déclarera solennellement un article de son choix de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 dans la langue de son pays. Il marque ainsi l'adhésion de sa nation à cette charte dont les prémisses furent inscrits dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

### **LE TON DE L'EMISSION**

C'est une émission simple et solennelle.

Un hymne à la liberté et à la joie sur des images évocatrices de liberté, d'égalité et de fraternité.

Chaque Président va déclamer dans sa langue un article évocateur de son choix. Il sera introduit par un plan représentant son drapeau national en mouvement et parfaitement bien éclairé, dans un cadre solennel - son bureau, à la tribune du parlement, devant le palais national ou autres...

## DEROULEMENT DE L'EMISSION

durée : environ 30'

Le déroulement du film en cinq parties :

1) **Généralique** (15') : des lettres rouges sur un fond noir apparaissent. Pas de son. Lorsque le carton-titre principal du générique s'inscrit, seule la voix de François Mitterrand annonce : "déclaration universelle des droits de l'homme". Les lettres s'effacent progressivement laissant place à François Mitterrand qui commence la lecture du préambule. Un bandeau noir reste en réserve pour que puissent s'inscrire les différents sous-titres.

2) **Le préambule à la déclaration universelle** (3') : il est lu par les 30 chefs d'états qui défilent en s'entrecroisant à la suite du Président français. Sur le bandeau noir (réserve), le texte du préambule en lettres rouges s'inscrit. En surimpression et en alternance avec les chefs d'états, des images d'archive d'oppression, d'atteintes aux droits de l'homme dans le monde. Sur cette lecture, le chant des partisans est fredonné jusqu'à la fin. La lecture ainsi que le fredonnement s'arrête à la dernière phrase du préambule ("...tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction."). Le silence s'installe. A l'écran : l'image d'un homme qu'on fusille, la détonation se prolonge.

note : ce "préambule" est trop souvent négligé. Pourtant la Déclaration tient sa valeur de ce qu'elle est un projet pour la France à partir de 1789 - C'est ce qu'exprime ce préambule, applicable aujourd'hui à toutes les nations participantes.

3) **"de 1789 à 1948"** (5') : une rétrospective historique allant de la déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789 à l'établissement de la déclaration universelle du 10 décembre 1948. Une succession d'images, d'iconographies, d'interviews (Messieurs Hernan Santa Gruz, John Humphrey et Claude Cheysson) et de documents filmés sur un rythme enlevé illustreront cette 1ère partie. Ces images se veulent fédératrices et universelles.

4) **La lecture par les chefs d'états des 30 articles de la déclaration** : les chefs d'états lisent successivement dans l'ordre et dans leur langue les 30 articles de la déclaration universelle. **Le chef d'état lira dans sa langue pour sa version nationale l'article qu'il aura choisi.**

Entre chaque intervention, les pages d'un livre se tournent et apparaîtra la localisation du pays sur un planisphère, le drapeau, le portrait du chef d'état, le numéro de l'article suivi par la lecture de l'article. Les premiers accords de l'hymne national illustreront les premières images. La traduction arrive en sous-titre et en lettres rouges sur le bandeau-réserve noir.

5) **Conclusion** (10 à 15') : un drapeau sur lequel est dessiné un planisphère flotte au vent, les drapeaux des différents pays s'inscrivent masquant progressivement le planisphère. Ainsi un drapeau universel apparaîtra à l'écran suivi d'une allégorie joyeuse à la gloire du respect aux droits de l'homme conquis. Musique enlevée : hymne à la Joie.

Ambiance solennelle

Auteur du projet : Joël Foulon -

Co-producteur : Canal + / Lili Productions

Producteur délégué : Joël Foulon / Lili Productions -

Producteur associé : Productions Berthemont / Frédéric Vielle / Véronique Colucci -

## Véronique Colucci

Chez Renn Productions de 1981 à 1983 - régie - assistanat - attachée de presse (*le maître d'école* de Claude Berri, *l'africain* de Philippe de Broca, *Garçon* de Claude Sautet).

1984 : après avoir tourné plusieurs films publicitaires en tant que directrice de production, crée la société Il est en réunion.

Depuis 1985 : pour Berthemont Productions, produit des clips (Renaud, David Koven, Herbert Léonard...), des séries TV (*les palais de la découverte*, *Charles Trenet...*).

Attachée au développement commercial de la société vidéo-day.

Parallèlement à ses activités audiovisuelles, elle s'occupe depuis la disparition de Coluche des Restaurants du coeur qu'elle préside.

## Joël Foulon - 43 ans - directeur de Lili Productions

Chez Pathé Cinéma de 1970 à 1974 comme directeur de productions et assistant du directeur des productions, Joël Foulon participe à de nombreuses séries TV comme *Arsène Lupin*, *Les Evasions Célèbres*, *Erreurs judiciaires*, *Les grandes batailles du passé*, *Pilote de courses*, *Splendeurs et misères des courtisanes*, etc... et de nombreux documentaires.

Chez Filmologies de 1975 à 1978 comme directeur général, il est le producteur de *Ciné Folies* (Ph. Collin), *La nuit de Saint Germain-des-Prés* (Bob Swalm), *Une fille unique* (Ph. Nahoun), *Silence on tourne* (R. Coggio) et aussi le distributeur d'un portefeuille de 60 films dont *Les 55 jours de Pékin*, *Deux hommes dans la ville*, *La grande vadrouille*, *Deux Anglaises et le continent*, *Le crépuscule des Dieux*, etc...

Mais le long-métrage connaît des moments difficiles et il crée Lili Productions en 1980 où il produit de nombreux films publicitaires et d'entreprise pour les plus grandes compagnies internationales : *Gillette*, *Johnson Wax*, *General Motors*, *Pepsi-Cola*, *Reynolds Tobacco*, *Fromageries Bel*, etc... C'est dans le même temps qu'il produit des livres cassettes pour le compte de Gallimard et des Editions des Femmes.

Tout en continuant les activités de Lili Productions, infatigable et curieux, il crée une radio Pacific FM dont il est le copropriétaire-gérant avec la société France Média Communication. Après avoir fait de Pacific une radio FM d'importance nationale, il vend l'entreprise à une société anglaise. Aujourd'hui il s'oriente vers la télévision vers laquelle il amène un certain nombre de projets à vocation culturelle et de divertissement.